

Exposé de M. Max Binder, conseiller national et président d'Économie forestière Suisse EFS, à l'occasion du lancement de la campagne « La sécurité au travail dans les forêts privées », le 18 janvier 2006 à Bowil

Formation dans les forêts privées: importance, sens et but

Seul le discours prononcé fait foi.

Madame, Monsieur,

Les propriétaires forestiers que nous sommes sont fondamentalement favorables à une responsabilisation maximale de chacun. Cela vaut aussi pour l'exploitation des forêts. Nous ne voulons pas être régentés par des prescriptions inutiles.

Mais comme vient de le dire Othmar Wettmann de la Suva, l'évolution des accidents en forêt privée, notamment après Lothar, est alarmante. Nous aussi, nous pensons que chaque accident est un accident de trop.

C'est pourquoi nous sommes favorables à la campagne lancée aujourd'hui, aux efforts de traiter ce problème dans tout le pays et de proposer des solutions pour améliorer la situation.

Le bûcheronnage effectué sans formation reste une des activités les plus dangereuses, autant pour le bûcheron que pour son environnement. Il est donc utile d'enseigner aussi aux particuliers le travail à la tronçonneuse selon les règles de sécurité.

Nous souhaitons que cette campagne réussisse à atteindre ce public cible et à le motiver à suivre les cours de formation appropriés.

Mais lorsque des travaux de récolte des bois ou des travaux à la tronçonneuse sont effectués contre rémunération, des connaissances approfondies sont alors indispensables. Le mandant demande avec raison à son mandataire de réaliser sa tâche en respectant les règles de sécurité et les règles de l'art – peu importe que ce dernier soit entrepreneur forestier ou agriculteur.

Pour apprendre à analyser les risques, à observer l'arbre sur le plan technique et à faire le bon choix de la méthode d'abattage, des outils et des moyens auxiliaires, une formation est indispensable.

Nous pouvons donc accepter ici des prescriptions minimales concernant la formation ou l'obligation de passer un contrôle de compétences.

Nous exigeons cependant que chaque formation réponde à des critères précis de qualité et d'objectifs pédagogiques, qu'il s'agisse de propriétaires privés, d'agriculteurs ou de professionnels forestiers.

L'assurance qualité, et par conséquent la sélection et la formation des enseignants, revêtent donc une grande importance.

C'est pourquoi l'EFS se réjouit de pouvoir offrir sa longue expérience en matière de formation forestière en tant que partenaire de la campagne et en tant que mandataire dans les pôles de formation régionaux.

Nous souhaitons plein succès à l'ensemble du projet et souhaitons qu'au terme de la phase pilote, le réseau de formation s'étende à toute la Suisse.

Max Binder

Conseiller national et président d'Économie forestière Suisse EFS